

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine

Plan Local d'Urbanisme

Révision 3 du POS en PLU
approuvée par DCC du 11.04.2013

1ère Modification du PLU approuvée par Délibération du Conseil de la Métropole du 29/09/2015

4 - Pièces réglementaires

4.4. Liste des servitudes de mixité sociale (L.123.2b du CU)

St ALBAN

aua/Toulouse aire urbaine

toulouse métropole

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

LISTE DES SERVITUDES DE MIXITE SOCIALE

au titre de l'article L-123-2b du Code de l'Urbanisme

N° de servitude	Zonage du PLU	Références cadastrales	Superficie des parcelles (m²)	Surface de plancher minimale à construire et la part de la surface de plancher affectée au logement locatif aidé	Acquéreur en cas de mise en demeure d'acquérir
SMS 1 Rue de Fenouillet 	UA	AI 71	830 m²	Surface plancher minimale à construire : 800m² avec 100% de cette surface affectée à du logement locatif aidé	Commune
SMS 2 Impasse des Amandiers 	UC	AN 86 AN 150 AN 151 (partie) AN 152 AN 153 (partie)	4269 m²	Surface plancher minimale à construire : 2 000m² avec 100% de cette surface affectée à du logement locatif aidé	Commune
SMS 3 13 rue Rodelauzette 	UC	AT 68	1 078 m²	Surface plancher minimale à construire : 400m² avec 100% de cette surface affectée à du logement locatif aidé	Commune